

Dr Malikwisha Meni

Médecin, chercheur à l'Institut de recherche en sciences de la santé

Professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Kinshasa

1^{er} Vice-président de l'ANSD

(2000)

“L'importance du secteur informel en RDC”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

M Dr Malikwisha Meni

“L'importance du secteur informel en RDC”.

Un article publié dans le **Bulletin de l'ANSD**, volume 1, décembre 2000, pp. 21-40. Kinshasa : Académie nationale des sciences du développement. [Séance du jeudi le 27 janvier 2000.]

Le Dr Malikwisha Meni est médecin, chercheur à l'Institut de recherche en sciences de la santé, professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Kinshasa et 1er Vice-président de l'ANSD.

[M. Michel Maldague, professeur émérite de l'Université Laval et président-fondateur de l'ANSD, nous a obtenu le 10 janvier 2005 l'autorisation de diffuser cet article]



Courriel : michel_maldague@uqac.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 25 juillet 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Introduction

I. État de la question et quelques définitions

Quelques définitions

II. L'organisation du secteur informel

II.1 Les caractéristiques

II.2 Structure de la main-d'œuvre

II.3 Caractéristiques de la main-d'œuvre

II.4 Typologie des entreprises du secteur informel

II.5 Forme des unités informelles

II.6 Capacités économiques

II.7 Environnement

II.8 Environnement juridique

II.9 Catégories d'activités (selon De Herdt et Marysse)

III. Modèle d'explication et démarche méthodologique

IV. Recommandations de quelques chercheurs

IV.1 Résultats et recommandations de Mbaya et Streiffler

IV.2 Résultats et recommandations de De Herdt et Marysse

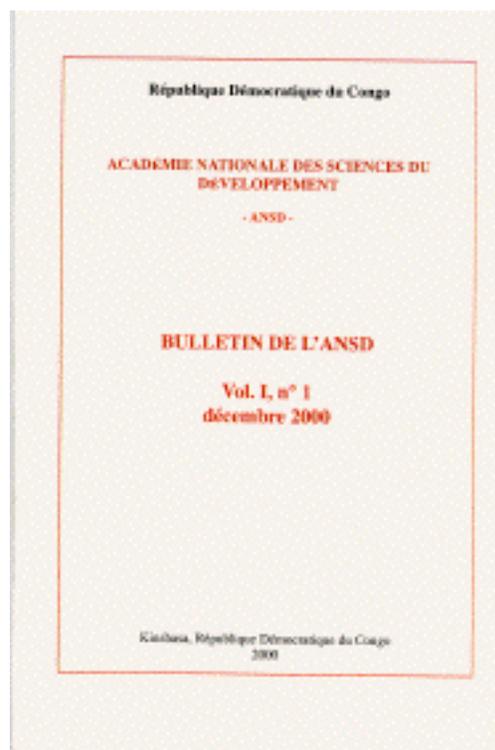
V. Conclusion

Bibliographie de référence

M. Dr Malikwisha Meni

Médecin, chercheur à l'Institut de recherche en sciences de la santé
Professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Kinshasa
1^{er} Vice-président de l'ANSD

“L'importance du secteur informel en RDC”.



Un article publié dans le **Bulletin de l'ANSD**, volume 1, décembre 2000, pp. 21-40. Kinshasa : Académie nationale des sciences du développement. [Séance du jeudi le 27 janvier 2000.]

Dr Malikwisha Meni

Médecin, chercheur à l'Institut de recherche en sciences de la santé
Professeur à la Faculté de Pharmacie de l'Université de Kinshasa
1^{er} Vice-président de l'ANSD



République Démocratique du Congo
Académie nationale des sciences du développement (ANSD)

SÉANCE
du jeudi 27 janvier 2000

“L'importance du secteur informel en RDC”

Dr Malikwisha Meni
Médecin-chercheur, I.R.S.S.
Premier Vice-président de l'Académie

Bulletin de l'ANSD, vol. 1, décembre 2000, pp. 21-40.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Je vous remercie, Monsieur le Président et Chers Confrères, de me donner l'occasion de vous entretenir d'un sujet délicat, car fort discuté par les économistes, en général, et rejeté par les économistes classiques jusque dans nos universités africaines, pourtant confrontées à la réalité quotidienne de l'envahissement du secteur formel par l'informel depuis les premières années de notre Indépendance.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté - notre pauvreté congolaise -, je me suis intéressé, depuis près de quatre ans, à toutes les stratégies proposées, tant au niveau urbain que rural, par les communautés de bases ou par les institutions, tant privées qu'officielles, pour y mettre un terme.

Reconnaissons dès maintenant que la résolution progressive de la lutte contre la pauvreté est en réalité le point de départ du développement du pays, développement entendu dans le sens de développement humain durable. Nous définissons ce concept comme étant la quête permanente du mieux être de l'homme et de tout homme dans son environnement.

Tous les grands économistes qui ont étudié notre économie congolaise sont unanimes à reconnaître que la crise que connaît notre pays a commencé juste après notre indépendance, c'est-à-dire après 1960. Cela s'explique aisément par le fait que l'économie du Congo Belge était extravertie, du fait qu'elle avait pour finalité le développement prioritaire de la métropole. Cet état de chose constituait déjà en soi le germe de la crise qui devait suivre l'indépendance.

Pour mémoire, en 1958, le P.I.B. du Congo Belge était au même niveau que celui du Canada. Mais, par la suite, nous avons emprunté deux itinéraires contrastés : tandis que le Canada s'est fort développé et se range aujourd'hui parmi les sept grandes puissances économiques de ce monde, la R.D.C. se trouve actuellement parmi les P.M.A. (pays les moins avancés), selon le rapport du PNUD de 1998.

Puisque nous nous trouvons ici dans un cénacle de chercheurs, d'universitaires, mais aussi de gestionnaires, au sens large du terme, je voudrais que nous méditations sur les chiffres suivants que nous avons extraits à votre intention de l'ouvrage de deux chercheurs belges d'Anvers, MM. Tom De Herdt et Stefaan Marysse, « *L'économie informelle au Zaïre* », publié en 1996, et dont le sous-titre « (sur)vie et pauvreté dans la période de transition » est évocateur

- En 1955, 39% de la population active urbaine, c'est-à-dire âgée de 15 à 59 ans, se trouvait dans le secteur formel, et 61% dans l'économie non structurée.
- En 1961, 29,1% s'y trouvaient encore, pour 70,9% dans le secteur informel.
- En 1990, 5% seulement de la population active urbaine pouvait encore compter sur le revenu du secteur formel. Au vu de ces données, nous estimons personnellement qu'aujourd'hui, en 2000, après une transition tumultueuse, après les tristes pillages de 1991, 1993, après la guerre de libération de 1997 et cette guerre d'agression de 1998, on ne peut plus compter

raisonnablement sur plus de 1% dans le secteur structuré. Ce qui paraissait comme donc conjoncturel, depuis une dizaine d'années, mieux, depuis une quarantaine d'années, devient, par son dynamisme, un phénomène économique structurel avec lequel il faut désormais compter dans tout projet de développement.

Et, à cause de cette nouvelle donne, le système éducatif, de l'école primaire, en passant par le secondaire, jusqu'à, et surtout, l'Université, qui forme les cadres et les décideurs, doit être impérieusement repensé quant à son contenu et à ses méthodes.

C'est pourquoi, nous avons participé, avec joie, durant la semaine du 13 au 19 février 2000, à un séminaire-atelier, intitulé « Pour *une pédagogie universitaire inculturée en Afrique* », organisé par les Facultés Catholiques de Kinshasa, en collaboration avec la Fondation Internationale des Universités Catholiques. Les participants ont réfléchi en profondeur aux finalités classiques de l'Université, à savoir la recherche, la pédagogie et les services à rendre à la société.

D'après les chercheurs modernes des sciences de l'éducation, comme le professeur Kondani de l'Université de Kinshasa, il est impropre de parler de pédagogie universitaire, dès lors que l'on s'adresse à des personnes adultes en général. Il vaut mieux parler d'andragogie universitaire et réserver le terme de pédagogie aux enfants de l'école primaire et aux jeunes du secondaire. En fait, l'étymologie du mot pédagogie justifie suffisamment cette nouvelle définition conceptuelle et nous y souscrivons.

Le problème consistait essentiellement à trouver de nouvelles stratégies, appropriées et applicables, dans la situation d'anomie que traverse l'État congolais. Quelle université africaine, dans quels milieux, avec quelle « pédagogie » et pour quel développement ? Comment concilier l'idéal universaliste de la recherche universitaire avec sa mission qui consiste à participer à la recherche de solutions aux problèmes que pose l'environnement dans sa dimension socio-culturelle (c'est-à-dire physique, culturelle, économique, écologique et sociologique) ?

Nous allons, Monsieur le Président et Chers Confrères, analyser l'émergence de cette nouvelle économie, jadis qualifiée de souterraine, qui non seulement a fait surface, mais a envahi, en outre, tous les

milieux de la vie nationale. Il n'y a plus, au Congo, un seul secteur qui ne recoure à l'informel pour sa vivacité et pour sa survie ; p.ex., la B.C.C.¹, les Ministères, l'import-export. Un exemple, parmi d'autres : d'après les participants au séminaire-atelier auquel nous venons de participer, les universités officielles et les instituts ont pu se maintenir grâce à l'encouragement que les professeurs et les gestionnaires de ces établissements recevaient dans le secteur informel (universités privées, affaires).

Il y a interaction et imbrication entre le formel et l'informel, et c'est ce que nous allons voir après cette introduction.

Quelques exemples parmi d'autres

Exemple 1 : plusieurs secrétaires de direction ou de service se livrent, presque normalement, au commerce de pagnes, de bijoux, de souliers, etc., sur les lieux du service.

Exemple 2 : les hautes autorités du pays (ministres, P.D.G., officiers supérieurs), par le truchement de leurs épouses ou de leurs amis, s'adonnent au commerce en gros de bière, d'importations d'habits, ou au trafic fluvial ou routier.

Exemple 3 : beaucoup de professeurs ou de cadres de sociétés, publiques ou privées, ont recours à la pluriactivité pour vivre.

Monsieur le Président, Honorés Confrères,

Après cette introduction, notre propos s'articulera autour des points suivants :

- état de la question et quelques concepts ;
- organisation et fonctionnement du secteur informel ;
- modèle d'explication et démarches méthodologiques ;
- recommandations de certains chercheurs ;
- conclusion.

¹ B.C.C., Banque Centrale du Congo.

I. État de la question et quelques définitions

[Retour à la table des matières](#)

Beaucoup de concitoyens ont tendance à considérer que l'économie informelle est née avec la crise actuelle, qui aurait commencé, pour certains, il y a dix ans, c'est-à-dire à l'occasion de la transition politique, la plus longue d'Afrique, puisqu'elle ne cesse de durer et de perdurer

D'autres, plus éclairés, situent le début de la forte paupérisation après la décennie 1970-1980.

Mais, au Bas-Congo, où nous avons mené des études dans ce sens, au mois d'août 1999, la population de Matadi et des environs situe le début de la débâcle socio-économique, en 1973, après la zaïrianisation qui signifiait, pour eux, le départ des portugais et la faillite successive de nombreuses unités de production.

En réalité, nous l'avons dit plus haut, cette crise a commencé juste après 1960. Elle s'est accentuée en 1980 ; souvenons-nous de l'année 1978-1979, où nous avons observé le même phénomène que l'on connaît actuellement, caractérisé par de grandes difficultés de transport et de nombreuses files de piétons, peu avant le fonctionnement de la société française de transport SOTRAZ, en 1980. Cette année 1980, d'après une étude que nous avons menée en mai 1998, a été également marquée par le début du phénomène des ONGD (organisation non gouvernementale de développement). La prolifération des ONGD est proportionnelle à la démission de l'État congolais en matière d'encadrement socio-économique de la population. Ces ONGD appartiennent généralement au secteur informel.

Les années 1990 vont connaître un développement fulgurant des ONGD. Notons, en passant, que l'ONGD la plus ancienne que nous ayons rencontrée sur le terrain a été créée en 1888 - à savoir, le SDFE (sous-département femme et famille) -, sous l'impulsion des missionnaires protestants méthodistes. Elle encadre 2000 femmes, ici, à Kinshasa, actuellement (1999).

En réalité, l'informel a toujours existé à côté du formel, tant dans nos pays sous développés que dans les pays développés. C'est ici le lieu de rappeler, comme le reconnaît Mbaya Mudimba, que l'action des entreprises privées ne peut mieux contribuer au développement d'une nation que lorsqu'elle se situe aux confins du système économique libéral et du système économique de planification centralisée. De cette façon, l'entreprise privée fonctionnera en ayant pour objectif aussi bien la rentabilité économique, par le jeu des mécanismes du marché, que la justice et la sécurité sociale. C'est probablement ce qui a inspiré le système & économie social de marché, adopté par le gouvernement actuel, suivant en cela les modèles des économies performantes de l'Europe du Nord (Suède, Norvège et Danemark).

Il faut noter qu'en Occident, le secteur informel était taxé d'économie marginale et de « *face honteuse du capitalisme* ».

En RDC, toujours d'après Mbaya, c'est le manque de prise en charge - depuis la colonisation - de la population active par le formel, comprenant l'État, les entreprises publiques et privées, et les vaines revendications sociales, dues à ce désengagement du secteur formel, qui ont donné naissance, ou, plutôt, qui ont développé des stratégies de survie, individuelles et collectives. Ces stratégies de survie ont, à leur tour, renforcé cette rupture des équilibres macro-économiques par une hyper-expansion du secteur informel.

Ainsi l'informel a envahi toutes les activités économiques : le commerce et les échanges sont devenus l'apanage du secteur informel et de la fraude. Le secteur bancaire est devenu individualisé, et le chèque ne constitue plus un médium pour effectuer des transactions. Beaucoup d'étudiants en commerce ou en économie n'ont jamais vu un chèque durant leur cursus universitaire. La production et l'exportation des matières premières s'effectuent, dans une large mesure, par des entités privées qui œuvrent souvent dans la clandestinité.

D'après V. Opanga, l'administration de la chose publique a été détournée et confisquée au profit de la protection des intérêts privés, en particulier des dirigeants politiques en poste. Non seulement la société congolaise, depuis une dizaine d'années, a assisté impuissante aux interventions, auprès de la population, d'éléments de l'armée et de la police, sans mandat politico-administratif, mais il est apparu une multitude de services de sécurité privés. Dans le même temps, l'armée battait en retraite, sur divers fronts, et se défoulait sauvagement sur des innocents.

Ainsi l'État congolais a été privatisé aux dépens des masses laborieuses, laissées pour compte. Et les relations entre les entreprises, publiques ou mixtes, et l'État sont basées sur le clientélisme et le népotisme. Du coup, apparaissent l'insécurité sociale et économique, dans laquelle se retrouvent les consommateurs, surtout les masses populaires, et l'exploitation dont sont victimes, les travailleurs, notamment par suite des salaires dérisoires qui leur sont payés.

Les professeurs et les chercheurs subissent cette triste situation dans leur chair. Or beaucoup n'ont pas été moralement préparés à subir de telles contrariétés ; ce qui fait scandale, en ce sens qu'il s'agit d'une rupture dans l'échelle de leurs valeurs. Ainsi l'État congolais représente la classe dominante aux dépens de l'intérêt général.

D'après Mbaya et Streiffler, l'origine du développement du secteur informel est à situer ici. Laissés pour compte par le secteur formel, en pleine crise, et coincés entre cette crise, leur besoin fondamental de survie et leur aspiration - légitime - au bien-être et au plus avoir, la meilleure aide était celle que l'on s'accorde à soi-même et, l'homme se découvrant quand il se mesure à l'obstacle (de St-Exupéry) ou mieux quand il est confronté à un obstacle, les acteurs sociaux congolais se sont réfugiés dans le secteur informel, où ils développent un langage, caractérisé par divers néologismes, traduisant leur lutte pour la survie et le progrès ; en témoignent, des expressions comme, p.ex. : équipe epola te ² ; coop ³ ; tokozala na bango mayele ⁴ ; etc.

² Équipe epola te, en langue lingala, l'expression signifie littéralement : que l'équipe ne perde pas le match.

³ Coop, abréviation populaire de coopération.

⁴ Tokozala na bango mayele, en langue lingala, l'expression signifie littéralement : nous serons vigilants avec nos chefs.

Une véritable lutte des masses laborieuses contre la classe dominante s'est engagée. L'ingéniosité de nos compatriotes, dans ce secteur, a surpris plus d'un observateur : de l'artisanat à la balistique, en passant par le secteur alimentaire, la maroquinerie, etc.

Comme nous l'avons montré dans l'introduction, socialement parlant, par exemple en terme d'emploi, le secteur formel, depuis la colonisation, a toujours été marginal dans notre pays.

Aujourd'hui, alors que l'ensemble des travailleurs de la fonction publique et tous les travailleurs gérés par l'INSS ⁵ seraient au grand maximum un million, pour l'ensemble du territoire national, voici les chiffres fournis par le ministère du travail pour 12 communes de la ville de Kinshasa sur 24, en ce qui concerne l'informel ⁶ :

Commune de Bumbu.....	721	PME/PMI
Commune de Barumbu.....	295	PME/PMI
Commune de la Gombe.....	741	PME/PMI
Commune de Kalamu.....	1.920	PME/PMI
Commune de Kinshasa.....	1.576	PME/PMI
Commune de Kintambo.....	360	PME/PMI
Commune de Lemba.....	780	PME/PMI
Commune de Limete.....	175	PME/PMI
Commune de Masina.....	842	PME/PMI
Commune de Matete.....	956	PME/PMI
Commune de N'djili.....	1.145	PME/PMI
Commune de Ngiringiri.....	216	PME/PMI

D'après l'INSS, la commune de Kinshasa était, en 1984, la commune ayant la plus forte densité humaine avec 25.761 ha/km², suivi de Kalamu avec 24.351. Ce qui explique la concentration des unités informelles dans ces entités.

En réalité la société congolaise évolue à travers une économie de prédation et diverses cacophonies auxquelles préside l'anomie.

⁵ INSS, Institut national de sécurité sociale.

⁶ PME/PMI : petite et moyenne entreprise ; petite et moyenne industrie.

Le secteur informel, d'après Streiffler et son collaborateur Mbaya, apparaît ainsi comme une réponse populaire aux réalités du milieu, une adaptation aux réalités de l'environnement économique et social.

Il faut signaler que l'informel comprend toutes ces PME/PMI, plus ou moins modernes, et le commerce à grande échelle. Rares sont celles qui tiennent une comptabilité sérieuse.

Quelques définitions

[Retour à la table des matières](#)

Monsieur le Président et Chers Confrères, il est toujours utile et important de s'assurer de la compréhension des concepts que l'on utilise afin de mieux orienter le discours et le dialogue fructueux qui devra s'ensuivre.

Il est impérieux de souligner que les phénomènes informels sont bien antérieurs au concept du « secteur informel » qui, selon J. Charmes du B.I.T, a été utilisé pour la première fois par K. Hart « informal sector », dans un rapport sur le Kenya en 1971. Les premières études, consacrées à ce secteur, ont été réalisées, au Kenya, sous la direction de H. Singer du B.I.T.

Puis, d'autres chercheurs se sont intéressés au domaine et ce, non sans mal. C'est ainsi que nous sommes en possession d'études faites au Bénin, en Inde, à El Salvador et en Tanzanie. Depuis deux ans, nous participons aux études portant sur la RDC.

Concernant les définitions classiques, nous retiendrons, suivant Charme, dans son article ⁷, « *Débat sur le secteur informel* », que les économistes, monétaristes et keynesiens, considèrent que le secteur informel est constitué « *des sables dans lesquels se perdent les effets multiplicateurs du capitalisme* ». Pour eux, il y a anormalité et illégalité dans ce secteur.

⁷ *Revue du Tiers Monde*, T. XXVIII, no 112, oct-déc. 1987.

Selon le B.I.T., qui introduit une définition multicritère, des auteurs comme S. V. Sethuraman donnent les sept critères simples et concrets qui caractérisent ce nouveau concept. Ce sont :

1. la facilité d'entrée ;
2. les marchés de concurrentiels non réglementés ;
3. l'utilisation des ressources locales ;
4. la propriété familiale des entreprises
5. la petite échelle des activités ;
6. les technologies adaptées, à faible intensité de travail (main-d'œuvre)
7. les formations acquises en dehors du système scolaire.

De là, selon S. V. Sethuraman, les conditions d'appartenance à ce secteur sont :

1. l'emploi de 10 personnes au plus par entreprise ;
2. la non application des règles légales et administratives ;
3. l'emploi d'aides familiales ;
4. l'absence d'horaire ou de jours fixes de travail ;
5. l'absence de crédits institutionnels ;
6. une formation scolaire des travailleurs inférieure à six ans ;
7. dans certains cas, l'absence d'énergie mécanique et électrique ;
8. le caractère ambulant ou semi-permanent de l'activité (mobilité sociale).

La grande critique de ces définitions, c'est la réglementation du marché de travail et la méconnaissance des interactions qui caractérisent un système économique.

Il y a aussi la définition fonctionnelle, d'obédience marxiste, qui appelle ce secteur, la : « petite *production marchande* ». D'après cette école, le rôle de ce secteur est le maintien et le développement du capitalisme.

Ainsi, le secteur informel prend l'aspect de la reproduction, à moindres frais, de la main-d'œuvre ou de la force de travail. Ce secteur est alors considéré comme le réservoir de main-d'œuvre qui lui est nécessaire. Ce qui offre la possibilité d'agir sur le taux de salaire du secteur formel, dans le sens de la baisse. Critique : cette approche

est insoutenable en RDC, où les salaires du secteur informel sont en général supérieurs à ceux qu'offre le secteur formel.

En vérité, la définition du secteur informel ne fait pas encore l'unanimité, et il faudra de nombreuses études et peut être un colloque d'experts avec l'expérience unique de la RDC pour proposer une définition, claire et définitive.

Par le terme « informalité », nous entendons avec Streiffler et Mbaya, le phénomène informel général, global, en vogue en RDC et sous-tendu par une dynamique socio-culturelle propre. Ici, chez nous, l'informalité et les activités informelles se retrouvent autant dans les secteurs formels privés que publics.

Pour terminer ce chapitre, nous pouvons dire que le secteur informel et le développement, comme le sous-développement, sont des phénomènes globaux qui renferment plusieurs dimensions : politiques, économiques, morale, socio-culturelle, écologique, technique, juridique, psychologique, historique, etc. Ils ne peuvent être étudiés de façon monodisciplinaire, au risque de les dénaturer par une approche trop sectorielle. Leur analyse se veut donc globalisante et systémique.

En outre, nous pouvons définir, avec V. Oponga, une mutuelle informelle comme étant « une association de personnes qui, bien qu'échappant au contrôle et ne bénéficiant pas des activités promotionnelles de l'État, se base sur la rationalité des acteurs et les potentialités des communautés pour entreprendre des actions de prévoyance, d'entraide et de solidarité dans le domaine de la protection sociale, en mettant en place des mécanismes collectifs protégeant les membres des conséquences financières de la survenance de risques sociaux préalablement définis. »

II. L'organisation du secteur informel

II.1 Les caractéristiques

[Retour à la table des matières](#)

1° La dimension individuelle des activités, selon Lolo Massi, dans sa publication de 1995, consacrée aux « *Nouvelles dimensions du système informel au Zaïre* », 70% des entreprises de ce secteur ont été financées par les entrepreneurs eux-mêmes, c'est-à-dire, individuellement.

2° L'importance de la famille dans la création et la gestion des activités. Justification : confiance, connaissances des aptitudes des aides familiales. Avec ces atouts, on se passe de la période de stage.

3° Formation non conventionnelle.

4° Gestion artisanale. La caisse de l'entreprise et celle du ménage sont confondues très souvent, hélas.

5° Esprit d'entrepreneuriat et volonté de réussir sont présents.

II.2 Structure de la main-d'œuvre

[Retour à la table des matières](#)

1° Le patron (12%, selon nos enquêtes). Il est, en même temps, gérant et technicien ; ce qui va poser le problème du syndicalisme dans ce secteur.

2° Les ouvriers (40%) ; 40% du personnel dont 70%, formés sur le tas.

3° Les apprentis (25%) ; ils représentent ainsi près d'un quart des travailleurs.

4° Les aides familiaux (23%) ; presque aussi nombreux que les apprentis.

II.3 Caractéristiques de la main-d'œuvre

[Retour à la table des matières](#)

1° Caractéristiques socio-démographiques

- Les hommes y sont plus nombreux.
- Les femmes sont plus engagées comme aides familiales que comme ouvriers ; les femmes sont plus nombreuses dans le maraîchage.
- Les enfants s'y retrouvent dans le commerce à la criée (eau, pétrole, petit marché) et la distribution.

2° Caractéristiques économiques, professionnelles et scolaires

- Le revenu de l'entrepreneur est un sujet tabou. Il faut négocier l'information utile.

- 64% des gestionnaires sont de niveau secondaire ; 27% de niveau supérieur, selon une étude menée par Katsuba, sous-directeur de DARANAS STYLIANI, Faculté de Droit, en 1995 (Université de Kinshasa).

II.4 Typologie des entreprises du secteur informel

[Retour à la table des matières](#)

D'après l'étude du CADICEC, les entreprises du secteur informel se répartissaient, par secteur d'activités, en 1998, de la façon suivante :

- 1° alimentation (restauration, boulangerie, boucherie, etc.)
- 2° construction (bois, briques, ciment) ;
- 3° cuir : maroquinerie, cordonnerie (savetier), garnissage
- 4° électronique - électricité : réparateurs de radio, TV, frigidaires, cuisinières, lampes ;
- 5° impression : reliure, plastification, teinturerie (pagnes)
- 6° mécanique générale : auto, vélo, montage ;
- 7° métaux précieux et horlogerie
- 8° peintures ;
- 9° imagerie : photocopie ; photographie ; T.V. & vidéo
- 10° divers (quado⁸, réparateurs de casseroles, arts, parapluies, location de chaises, catafalque, etc.) ;
- 11° santé : tradi-praticien ; dispensaire hors-normes ;
- 12° éducation : école ; précepteur ; messianisme ;
- 13° usinage : savonnerie ; bonbonnerie ; glace ; eau de boisson.

⁸ Quado : nom donné par les habitants de Kinshasa aux réparateurs de pneus.

II.5 Forme des unités informelles

[Retour à la table des matières](#)

Selon notre propre étude, mai 1999, nous pouvons en dresser le tableau suivant :

Unité formelle	Désignation classique	Réalités
individuelle	établissements, ateliers, marchands	entreprise informelle
familiale	maisons	entreprise familiale
communautaire	ASBL, ONG, mutuelles, coopératives	entreprise sociétaire

II.6 Capacités économiques

Revenus, en mai 1999 (d'après nos études) :

- salaire moyen : 36,55 USD/mois ;
- chiffre d'affaire : 500,00 USD/mois.

II.7 Environnement

[Retour à la table des matières](#)

Ce sont en général des entreprises de milieux pauvres et, le plus souvent, insalubres. Il en résulte de graves problèmes d'évacuation des déchets (solides et liquides) et de pollution de l'air. On y utilise des produits toxiques ; p.ex., des casseroles en amiante/plomb. Les locaux et les conditions de travail laissent à désirer (poussière, faible luminosité). Il en résulte de fréquents problèmes, comme :

1° de nombreux accidents de travail, des maladies professionnelles ;

2° des milieux pollués (cigarettes, moulin, commerce de bière ou d'huile de palme, eaux usées); l'utilisation de récipients très impropres.

II.8 Environnement juridique

[Retour à la table des matières](#)

L'environnement juridique du secteur informel se caractérise par :

- la multiplicité des taxes (tracasseries) ;
- les lourdeurs administratives ;
- la concussion et le rançonnement
- l'ignorance des textes légaux (droits et devoirs) ;
- l'absence de syndicalisme ;
- l'absence de sécurité sociale.

II.9 Catégories d'activités (selon De Herdt et Marysse)

[Retour à la table des matières](#)

1° Le premier groupe est constitué d'activités liées à « l'économie de survivance » qui sont inexistantes pour l'État. Dans cette catégorie, selon les chercheurs cités ci-dessus, il y aurait deux sous-groupes :

- primo, les petites activités marchandes, c'est-à-dire des activités exercées en contrepartie d'un paiement en nature et ou en monnaie ; exemples : commerçants, sentinelles, domestiques, chauffeurs ;

- secundo, l'ensemble des mécanismes de redistribution, de nature purement sociale (dons en nature, cotisation pour un deuil ou un mariage, tontine, parrainages, deuxième bureau (*i.e.*, concubinage), etc.

2° Le deuxième groupe est constitué par la « petite production marchande ». Ce sont les micro-entreprises, enregistrables. Un emploi n'y coûterait qu'environ 36 \$ en moyenne. Us études de l'Institut national des statistiques montrent que ces entreprises doublent ou même triplent leur capital en valeur ajoutée. L'État a tort de les ignorer

3° Le troisième groupe est constitué d'activités que les auteurs baptisent des termes de « capitalisme sauvage », parce qu'elles sont prohibées par la loi. En RDC, certaines études ont démontré que l'économie et le gouvernement congolais ne reposent plus ni sur le secteur « moderne », ni sur l'industrie, ni sur l'agriculture, ni sur le secteur minier, mais bien sur le « capitalisme sauvage ». Celui-ci a subordonné toute la structure économique, à sa logique propre. L'import-export est actuellement organisé, en grande partie, d'une manière totalement illégale, au point que ce *capitalisme sauvage* est devenu un maillon indispensable du système économique. Le secteur formel lui-même échange son argent à « Wall Street (1) » et achète de l'or ou des diamants auprès des artisans illégaux, afin d'acquérir des devises.

III. Modèle d'explication et démarche méthodologique

[Retour à la table des matières](#)

L'ampleur du secteur informel, comme nous l'avons vu en chiffres dans

1. Wall Street : à Kinshasa, on appelle ainsi les nombreux emplacements où se tiennent, aux coins des rues, les échangeurs de devises, l'introduction, suffit à elle seule à justifier que celui-ci soit pris en compte dans toute stratégie de développement. D'où, une question cruciale qui cherche réponse, à savoir : comment l'État doit-il intervenir dans un secteur dont dépend la survie de la majorité de la population urbaine et même rurale, mais dont il ignore, par option, l'ampleur et les modalités de fonctionnement ?

Par ailleurs, S. Marysse, au « colloque *sur l'informel, survie ou chance de l'avenir du (Zaire) Congo* » reconnaissait que la faillite du développement national se traduit par une situation ambivalente. D'un côté, n'attendant rien d'en haut, c'est-à-dire du secteur formel et en particulier de l'État pour résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés, les gens prennent leur destin en main ; de l'autre, ils se voient obligés d'inventer des solutions « appropriées » aux problèmes que pose l'implosion de l'État, et ce, dans tous les domaines de la vie, y compris en ce qui concerne l'amélioration de leurs conditions de vie et, en définitive, leurs besoins de développement.

Les chercheurs pensent, non sans raisons, que cette situation ne peut trouver d'issue ni au niveau des ménages, ni au niveau des groupes de parenté, ni au niveau de la pratique de la débrouille individuelle, ni au niveau de la solidarité familiale et restreinte. Il en découle une réflexion à mener sur deux questions capitales à savoir :

- a) s'agit-il d'un problème posé par le défi du futur ?
- b) ou bien l'idéologie du développement national proviendrait-il du déblocage de la crise politique ?

Les diverses informations fournies proviennent des études que nous avons effectuées nous-mêmes, sur le terrain, ainsi que de deux importants ouvrages : celui de De Herdt et Marysse sur l'économie informelle du Zaïre (1995) et celui que Streiffler et Mbaya Mudimba ont consacré au secteur informel, leur récente publication.

Les investigations ont été effectuées auprès des acteurs sociaux, à la fois comme agents et témoins de leur histoire vivante, et comme l'intelligence du marasme social et du défi sociologique de l'économie informelle en RDC, obligeant non seulement à remonter aux conditions économiques et objectives de la société congolaise, mais aussi et surtout à saisir les réalités individuelles et collectives, vécues par ces acteurs sociaux, et les réactions de ces derniers à leur dur environnement socio-économique et politico-administratif.

IV. Recommandations de quelques chercheurs

IV.1 Résultats et recommandations de Mbaya et Streiffler

[Retour à la table des matières](#)

Ces auteurs ont analysé le secteur informel dans trois domaines précis : l'agriculture, en milieu urbain et péri-urbain à Kinshasa ; la médecine des tradi-praticiens ; la technologie à Kinshasa et le commerce.

Leurs investigations ont conduit aux principales conclusions suivantes :

1° Les origines du secteur informel en RDC, comme en Afrique, remontent à la colonisation du fait que cette dernière a introduit, dans le tissu économique et social local, une dichotomie mettant en présence deux mondes : un monde restreint, constitué de salariés travaillant dans un système économique dont le fonctionnement est dominé par la logique et la rationalité capitalistes, et un grand monde d'acteurs économiques oeuvrant à leur propre compte et constituant, à certains égards, sa réserve de main-d'œuvre.

Beaucoup de gens pensent, souvent par ignorance, que les masses laborieuses étaient plus heureuses pendant la colonisation.

2° Le secteur informel congolais n'est pas marqué par une absence totale de relations avec le secteur formel. Les interférences entre le secteur informel et les composantes privées et publiques du secteur formel sont marquées, tantôt par une complémentarité ou une collaboration, tantôt par des tensions et des conflits. L'extension du secteur informel, par suite de ses interférences avec la composante

privée du secteur formel, se réalise par les phénomènes de débauchage, de pluriactivité et de collaboration. Le débauchage et la pluriactivité s'expliqueraient par les revenus relativement élevés qu'offre le secteur informel par rapport aux salaires payés dans le secteur formel, particulièrement dans la composante publique de ce secteur. Quant aux interférences entre le secteur informel et la composante publique du secteur formel, les auteurs ont constaté que les acteurs du secteur informel tantôt paient, tantôt ne paient pas les taxes et les contributions, justifiées et injustifiées, formelles et surtout informelles ; tantôt sont reconnus ou non par une structure officielle. Les agents de l'État apparaissent souvent comme des gendarmes vis-à-vis du secteur informel.

3° Loin de satisfaire essentiellement les besoins des couches sociales déshéritées, l'économie informelle congolaise permet de satisfaire les besoins de la quasi totalité des couches sociales et surtout de celles qui sont bien situées politiquement, économiquement et socialement. On peut conjecturer que l'ensemble de la population congolaise fonctionne bien plus de façon informelle que de manière formelle.

4° Les phénomènes informels, surtout à Kinshasa, sont porteurs des caractéristiques socioculturelles de notre environnement en ce qui concerne la perception même de l'État, de la loi et des institutions qui le représentent. L'autre élément socioculturel qui se rattache à l'expansion du secteur informel en RDC, réside dans le besoin d'indépendance tant dans l'exercice d'une activité économique que sur le plan professionnel.

Considérant le dynamisme du secteur informel, son expansion et sa fécondité, ne fut-ce qu'en matière de création d'emplois, les auteurs proposent les recommandations suivantes :

1° Appliquer au secteur informel une législation, révisée à la baisse, concernant le paiement de certaines obligations administratives. Pour ce faire, ce secteur devra préalablement être dépouillé de ses parasites actuels (dirigeants politiques, responsables de l'administration publique et fonctionnaires de l'Etat). Il faut donc créer une administration vouée au développement et non une administration publique à caractère prédateur.

2° L'économie informelle souffre de carences matérielles et financières faible productivité ; faible résistance des outils de travail ; insuffisance des capitaux etc. Il faut donc que ce secteur soit soutenu scientifiquement, technologiquement et financièrement par le secteur formel. Ce soutien doit néanmoins se prémunir des tares, liées à la solidarité familiale et clanique, qui freinent l'expansion des activités du secteur informel. Il faut donc une reconversion des mentalités, d'ordre socio-culturel. Cette reconversion devrait se faire sans aliéner ni sacrifier les vertus de solidarité africaine qui s'opposent à l'exclusion ou à la fracture sociale.

3° Repenser la politique économique de la RDC qui devra tenir compte des particularités naturelles, économiques et socio-culturelles de chaque entité politico-administrative locale. Mais l'efficacité et l'efficience d'une telle politique sont tributaires de certaines conditions, notamment de l'assainissement de la totalité de l'appareil de l'État et de son administration par la reconversion de leur perception par les acteurs sociaux et l'intériorisation de cette perception par ces derniers aux plans socio-culturel, mental et moral comme acteur principal - l'État -du développement.

4° Une réorganisation et une gestion rationnelle du système financier formel congolais.

5° Un encouragement et un soutien de l'initiative privée, et une mobilisation des ressources locales dans tous les domaines.

6° Une lutte contre l'accumulation sauvage de l'argent.

7° Une adaptation des contenus des systèmes éducatifs aux réalités locales. Ainsi, nous pensons que les théories économiques classiques doivent être revues de fond en comble, pour intégrer le dynamisme manifeste du secteur informel dans tout nouveau programme de développement. En effet, la bonne compréhension du fonctionnement du secteur informel ouvre la voie, selon ces deux auteurs, à la résolution de la dualité conflictuelle entre l'économie traditionnelle et les exigences de l'économie moderne.

Les auteurs tirent des réalités du secteur informel trois enseignements :

- a) Tous les hommes ne réagissent pas comme *l'homo oeconomicus* occidental.
- b) Le deuxième enseignement repère, dans les activités du secteur informel, la forme la plus spectaculaire ou la plus populaire d'une désobéissance civile.
- c) Le troisième établit que le paradigme du développement est aujourd'hui en banqueroute en RDC.

IV.2 Résultats et recommandations de De Herdt et Marysse

[Retour à la table des matières](#)

1° À partir de l'analyse des données, De Herdt et Marysse ont montré que l'économie de survivance, de même que le secteur du capitalisme sauvage connaissent une évolution inversement proportionnelle à celle du secteur formel. Ainsi, a-t-on constaté un développement de la contrebande du diamant et de l'exportation illégale de produits agricoles.

2° Concernant le secteur de la petite production marchande, les auteurs ont démontré que son importance était fonction de celle de l'économie formelle. La demande des produits et des services, fournis par la petite production marchande, est d'autant plus grande que les salaires et l'emploi formels sont élevés.

3° En outre, à partir d'une enquête sur les dépenses des ménages, réalisée auprès de 125 familles de Kinshasa, De Herdt et Marysse ont pu, en se plaçant du côté de la consommation, cerner l'autre face de l'économie informelle (et de l'économie en général), celle du « miracle zaïrois », à savoir les stratégies déployées par les familles pour survivre. Ils ont analysé les dépenses et les comportements des ménages en les regroupant en cinq catégories : l'élite ; les intellectuels ; les artisans ; les commerçants ; et les ménages engagés dans des activités de survie. S'il peut paraître pertinent de faire cette distinction en fonction de la contribution éventuelle de chaque groupe au développement économique, cette distinction est moins importante

en matière de revenu. En réalité, il apparaît que la majorité des ménages tirent leurs moyens d'existence de plusieurs types d'activité. Seuls les ménages des artisans et ceux qui s'adonnent à des activités de survie tirent leurs revenus d'une seule activité. Les revenus de « l'élite » et des « intellectuels » proviennent, quant à eux, aussi bien du secteur formel que de l'informel (capitalisme sauvage).

4° Si la période de transition a connu une forte régression (macro) économique, les ménages des artisans ont relativement progressé dans la hiérarchie économique, au cours de cette période.

Au vu de tous ces résultats (et d'autres), De Herdt et Marysse recommandent ce qui suit :

1. Avant d'approfondir les possibilités d'appui au secteur informel urbain, il faut d'abord insister sur un préalable, d'ordre macro-économique et macro-social, indispensable à cet appui. La crise qui ronge la RDC est, avant tout, une crise de l'État (et des hommes). Toute politique économique et toute coopération internationale sera vaine aussi longtemps que cet État ne fonctionnera pas, aussi longtemps qu'il ne remplira pas ses fonctions minimales (ordre public, justice, création d'argent, santé, éducation, travaux publics). À cet effet, il est indispensable que les fonctionnaires puissent faire leur travail, ce qui ne peut être exigé dans les conditions actuelles. J. Maton (1993) a évalué à un montant de l'ordre de 500 à 600 millions de dollars le budget nécessaire au fonctionnement minimal de l'État. Le déficit budgétaire qui en découlerait est évalué entre 400 et 500 millions de dollars. Si l'on ne veut pas recourir à la planche à billets, inflatoire, pour stabiliser la crise macro-économique et macro-sociale, il est donc nécessaire de recourir au financement extérieur, et cela pendant au moins cinq ans, aucun surplus économique (taxes propres) ne pouvant être généré à l'intérieur

En dehors de ce préalable, les auteurs dégagent les grandes priorités d'une politique de soutien au secteur informel en RDC.

2. L'assainissement de la chose publique (bonne gouvernance), notamment celui de la Banque centrale, qui devrait être réellement autonome par rapport à la classe politique.

3. Au niveau macro-économique, une meilleure articulation entre les acteurs des secteurs formel et informel doit être stimulée. C'est ici,

selon nous, que la faculté des Sciences économiques devrait innover en matière de stratégies.

4. Réfléchir à la manière dont on pourrait concevoir, dans les domaines de la formation et du crédit, une politique d'appui à la petite production marchande. Pour cela, les auteurs proposent une coordination des initiatives existantes.

En matière de politique de lutte contre la pauvreté, dans le secteur des activités de survie, les auteurs suggèrent la constitution d'un « fonds social d'urgence », comme dans le cas de la Bolivie en 1985.

Concernant le capitalisme sauvage, ces mêmes auteurs proposent de nationaliser les comptoirs, sur le modèle du Diamond Board du Botswana.

5. Il convient que la coopération internationale privilégie les échelons les plus vulnérables de la société. Cette orientation de l'aide internationale pourrait se concrétiser par l'affectation d'un certain pourcentage du budget total de la coopération à des programmes de lutte contre la pauvreté et d'appui au secteur informel.

V. Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Monsieur le Président et Chers Confrères,

Le secteur informel, ou encore dénommé secteur non structuré, comme le veulent certains, est un vaste champ de recherche vierge, mais qui remet en cause l'approche du développement des économistes classiques.

Ce qui était considéré comme du noir, du souterrain est remonté à la surface et a envahi, en RDC, tous les secteurs de la vie socio-économique, publique et privée. L'institution universitaire et surtout les facultés des sciences économiques sont interpellées pour faire une

relecture de la situation économique de la RDC ou de la dynamique informelle.

À notre humble avis, le secteur informel souffre de nombreuses insuffisances que les scientifiques doivent combler. Nous devons étudier les stratégies de capitalisation du dynamisme de ce secteur informel dans la théorisation du nouveau modèle de développement à proposer à la Troisième République qui se cherche encore.

Et le corps professoral, comme l'a souhaité le séminaire-atelier sur « une pédagogie universitaire inculturée en Afrique », fera oeuvre utile en s'inspirant du dynamisme de ce secteur informel et de ses différentes pratiques, pour adapter ses théories à la pratique et aussi pour mieux préparer les étudiants à une meilleure intégration par leur incitation soutenue à l'activité dont les pays pauvres ont urgemment besoin. C'est une véritable révolution qui s'impose dans les milieux académiques des pays en voie de développement.

Nous terminerons en disant avec Mbaya et Streiffler que le développement du secteur informel en RDC est probablement l'opportunité à saisir pour résoudre cette dualité conflictuelle entre l'économie traditionnelle et l'économie moderne.

En fait, il nous paraît impérieux et urgent que la RDC se dote, comme on l'a fait sous d'autres cieux, d'une institution conseillère et permanente, au service de tout gouvernement présent et à venir, et constituée de chercheurs multidisciplinaires dans le but d'aider l'État à faire adopter par différents intervenants les nonnes, les directives et les stratégies nécessaires au bien-être de la population. Ailleurs, cet organe s'appelle le Conseil économique et social. Chez nous, on pourrait l'appeler le « Conseil supérieur de la sécurité sociale » (CSSS). Cette structure proposerait des stratégies de lutte contre la pauvreté en tenant compte de l'évolution scientifique et de la dynamique socio-économique des citoyens.

Qu'il plaise à notre Président et à vous, Chers Confrères de l'ANSD, d'accepter mes sincères remerciements pour votre précieuse attention.

Bibliographie de référence

[Retour à la table des matières](#)

1. Mbaya, M. et F. Streiffler, Secteur informel au Congo-Kin, Kinshasa, Editions Universitaires Africaines, 1999.
2. Gauthé, B., M. Malikwisha et C. Boji, Les soins de santé en République Démocratique du Congo : cadre réglementaire, prestations et assurance, Kinshasa, OIT, 1999.
3. Gauthé, B. et M. Malikwisha, Secteur informel et protection sociale en RDC, Kinshasa, OIT, 1999.
4. De Herdt, T. et S. Marysse, L'économie informelle au Zaïre. (Sur)vie et pauvreté dans la période de transition, Paris, Harmattan, 1996.
5. Mbaya Mudimba, Le développement endogène au Zaïre. Conception de la majorité silencieuse, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1997.
6. Osokonda, M. Malikwisha et collaborateurs, Dynamique communautaire à Matadi et environs. PNUD, Kinshasa, 1999.

-40

Fin du texte